

Les télématiciens africains

«Le danger est que, l'information intéressant tout le monde, personne n'en assume vraiment la responsabilité.»

par GILBERT NDIAYE

Le thème de la conférence intergouvernementale de l'Unesco en septembre 1974, «Les systèmes nationaux d'information», est resté l'élément euphorisant des cinq dernières années chez les professionnels des sciences de l'information dans les pays du Tiers-Monde notamment. L'on n'a pas cessé de mettre en exergue les intérêts multiples que les pays en voie de développement pouvaient tirer de l'organisation d'un système national d'information. Il semble par contre, aujourd'hui, que les esprits se soient calmés; et l'on est tenté de parler concret, de parler bilan.

Après les innombrables recommandations des organismes internationaux et les déclarations officielles de nos décideurs, qu'en est-il

réellement de la mise en place des réseaux nationaux d'information en Afrique, principalement en Afrique de l'Ouest francophone? Certes il y a eu ça et là quelques tentatives. Certains pays ont même été plus loin en créant des cadres juridiques, en votant des lois et en définissant des orientations à la lumière d'objectifs louables. D'aucuns ont même créé les structures nécessaires. Mais force nous est de constater que la plupart de ce qui a été conçu reste encore à l'état embryonnaire. C'est qu'en réalité on n'a pas fait précéder les investigations et les réalisations de la définition d'une réelle politique nationale de l'information.

Au lieu d'aborder le problème d'un point de vue proprement théorique d'abord, on s'est lancé

dans des improvisations; au lieu de faire l'étude du rôle et de la place que doivent occuper l'information et la documentation dans le processus de développement économique, on a préféré aborder le problème seulement sous l'angle des moyens et des méthodes. Une autre erreur a consisté parfois à ne pas associer à cette entreprise d'importance capitale, tous les professionnels et, pourquoi pas, un échantillon représentatif d'utilisateurs.

On a fabriqué ainsi des produits qui sont le fruit de la cogitation d'un groupe réduit à quelques personnes. Contrairement à ce que nous pourrions penser, en effet, la qualité d'un réseau d'information dépend principalement du bas de l'échelle, des unités de base. La principale erreur a consisté enfin à laisser chaque administration décider de sa propre politique d'information. Ce qui a eu pour conséquence la mise en place de dispositifs sans aucune coordination entre eux. Et rares sont celles qui ont pris en considération les secteurs non administratifs (professions libérales, industries, etc.) qui participent pourtant au développement national. Le danger est que, l'information intéressant tout le monde, personne n'en assume vraiment la responsabilité.

Je ne cesse de répéter que nous, professionnels africains, sommes dans un virage important parce que dangereux. Nous constatons en effet que dans nos pays nombreuses sont les autorités qui sont actuellement entièrement acquises à la chose documentaire. C'est une chance! Le devoir nous incombe donc de ne pas les décevoir.

C'est plein d'espoir que je vais m'entretenir avec le lecteur d'un nouveau-né qui est encore très précoce: RESADOC (Réseau d'information et de documentation scientifique et technique pour le Sahel).

Ce fut en décembre 1976 que le Conseil des ministres du CILSS (Comité inter-États pour la lutte contre la sécheresse dans le Sahel) décida de créer l'Institut du Sahel et, en son sein, un réseau régional d'information susceptible d'améliorer la gestion de l'information technique et scientifique (IST) venant des pays membres du CILSS et de faciliter l'accès à l'information intéressante et récente venant de l'étranger. Notre optimisme est éclairé par le fait que le programme de mise en place du réseau a été précédé par une étude très détaillée de la situation documentaire qui prévaut dans les États membres du CILSS. Grâce au concours du CRDI, deux experts[†] ont élaboré une stratégie documentaire en vue de la création d'un réseau d'IST pour le CILSS à l'Institut du Sahel. Il suffit de jeter un regard sur les orientations données aux actions de RESADOC depuis le 1^{er} mars 1979, date du démarrage effectif du programme, pour se convaincre du bon départ de notre réseau:

- Inventaire des sources d'information scientifique et technique du Sahel;
- Renforcement de l'École des bibliothécaires, archivistes et documentalistes de l'Université de Dakar;
- Octroi de 10 bourses de formation pour l'année scolaire 1979-1980;
- Étude des modalités de participation des sources d'information extérieures au Sahel aux activités du RESADOC;
- Harmonisation des

méthodes et procédures, échange de bandes magnétiques, de documents originaux ou de leurs copies.

En admettant que l'objectif final ne pourra être atteint qu'après plusieurs étapes successives, on a fait preuve de réalisme. La durée du projet de démarrage est prévue pour trois ans. Il faudra en prévoir au moins autant pour faire tourner le système avant qu'il n'atteigne sa vitesse de croisière.

Il s'agit d'une structure de coopération dont les objectifs principaux sont d'harmoniser les méthodes de collecte et de traitement des documents et des procédures informatiques; d'organiser la diffusion de l'IST entre États membres et extérieurs; et enfin, d'aider les États membres dans l'organisation de leurs structures documentaires.

Parmi les autres objectifs, je soulignerai celui relatif à la conduite d'opérations ponctuelles de sauvegarde de la documentation non conventionnelle et des cartes et plans. Ces documents constituent à l'heure actuelle les principales sources en matière d'IST en Afrique. Leur dépistage et leur collecte sont de véritables casse-tête chinois.

RESADOC est composé de deux systèmes : les sous-systèmes nationaux d'information documentaire des pays participants et ceux des organismes documentaires régionaux. Étant donné la vocation de l'Institut du Sahel dont il dépend, RESADOC embrassera, du point de vue informationnel, tous les domaines scientifiques, techniques et économiques. Les promoteurs ont donné au système une

organisation structurale basée sur deux grands principes. D'abord, les fonctions documentaires et les activités connexes doivent être réalisées simultanément dans chaque pays participant au système. Ensuite, les résultats des activités qui ont lieu séparément dans chaque pays seront transmis périodiquement à une unité internationale d'information documentaire à Bamako (Mali). RESADOC est de ce fait un système régional ouvert.

En pratique, les principaux éléments du réseau sont les unités centrales d'information documentaire de chaque pays participant et les centres régionaux documentaires, la plupart étant des centres sectoriels. A cela s'ajoute une unité internationale d'information documentaire qui sera nécessairement le centre de documentation de l'Institut du Sahel. Ses liens avec la structure de coordination l'amèneront à jouer un rôle de secrétariat au sens général du terme, de dispatching méthodologique et de centre de référence pour l'ensemble du système. Enfin, un comité international composé de représentants autorisés de chaque pays participant analysera, discutera et arrêtera les mesures à prendre afin d'assurer le fonctionnement harmonieux du système. Un secrétaire permanent, coordonnateur technique du réseau, est déjà basé à Bamako.

Il est à noter que les centres de documentation nationaux et les centres régionaux spécialisés seront informatisés. La langue de travail est le français avec la possibilité de traduire les mots clés et les résumés en por-

tugais et en anglais. Divers produits documentaires seront diffusés soit sous la forme traditionnelle soit sous la forme informatisée. Dans le cas où un pays participant ne disposerait pas de structures qui lui permettraient de participer effectivement au réseau, l'unité internationale et le système pourraient temporairement assurer les charges de ce pays.

Les tâches capitales du système sont le traitement des données, des informations ou des matériaux documentaires nationaux des participants ainsi que des non-participants. Il s'agit de répartir judicieusement entre les centres nationaux des pays participants, le traitement des données, des informations et des matériaux documentaires provenant des pays non-participants. Ces centres fourniront ensuite à l'unité internationale les données résultant des traitements pré-cités. L'unité internationale pourrait se voir confier la tâche d'effectuer par exemple une série de produits documentaires, des études et des recherches scientifiques par ses propres moyens ou bien en collaboration avec les spécialistes des pays respectifs.

Si j'ai insisté sur le rôle de l'unité internationale documentaire régionale, c'est parce que dans la pratique elle sera la cheville ouvrière de RESADOC. En outre je suis convaincu de l'efficacité des entreprises régionales. C'est la solution pour l'Afrique, qui doit éponger le retard combien important qu'elle accuse vis-à-vis des pays dits développés et ce dans tous les domaines.

RESADOC permettra à ses utilisateurs d'éviter toute une série de frais qu'ils

auraient dû supporter autrement, ainsi que d'équiper leur centre national avec des installations et des outils modernes. De véritables réseaux nationaux fonctionneront enfin dans la région. RESADOC contribuera en effet à en créer là où il n'y en a pas et redynamiser ceux qui végètent ou périssent.

Ainsi conçu, le système étouffera sans nul doute les nationalismes aveugles, source d'inefficacité. Il empêchera en outre les ambitions personnelles de se développer démesurément au profit de l'épanouissement de la communauté. La science n'a pas de frontière et personne ne peut prétendre en faire son bien exclusif. Cela, nous l'oublions très souvent dans l'exercice de notre fonction. J'exhorte tous mes collègues sahéliens à serrer les coudes afin de faire de RESADOC l'instrument puissant du développement de notre région.

Par ailleurs, je ne serais pas étonné si, par le truchement de RESADOC, le Sahel était la première région à utiliser la télématique pour rendre plus efficace le transfert de l'IST. Grâce au développement des réseaux de télécommunication (PANAFTEL) et à l'accroissement du parc informatique dans chaque pays sahélien, ce rêve sera bientôt réalité. □

*Gilbert Ndiaye est agent de liaison de la division des Sciences de l'information du CRDI, à Dakar (Sénégal).
† M. Djibril Sall, directeur du centre de documentation et de l'Organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal, et Maurice Catherinet, directeur de recherches à l'Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer (France).*